



Communiqué de presse de l'ADTC - Se déplacer autrement et de l'ARDSL

Ligne TER Valence-Grenoble : Eboulement à Poliénas : une substitution en dessous des besoins

Faisant suite à un éboulement sur la voie ferrée entre Poliénas et Vinay, le trafic TER est totalement interrompu depuis le 29 janvier entre Moirans et St Marcellin et limité à 5 allers-retours entre St Marcellin et Valence Ville au 11 février. Le reste des substitutions est assuré par cars avec des temps de trajet très longs : hormis de rares cars directs très vite pleins, il faut entre 2h30 et 3h pour le trajet Grenoble - Valence-Ville !

Après une première annonce de réouverture de la ligne le lundi 9 février, nous avons appris vendredi 6 février que la circulation des trains entre Moirans et St Marcellin est reportée au début mars au plus tôt.

La substitution mise en place est insuffisante en termes de fréquence, de temps de parcours et de capacité.

L'indigence de l'offre pénalise les usagers se déplaçant pour le travail ainsi que les voyageurs à longue distance en correspondance à Valence TGV.

La SNCF conseille, dans la mesure du possible, de différer votre déplacement, mais c'est impossible pour de nombreux usagers, notamment les domicile/travail !

La priorité pour nos associations : Faire circuler des trains de part et d'autre de l'éboulement

Il faut utiliser au maximum les installations techniques mis en place dans le cadre de la modernisation de la ligne.

Pourquoi seulement quelques trains circulent entre Valence et Saint-Marcellin, alors que l'on pourrait mettre au moins 1 train par heure entre ces gares ?

Pourquoi ne pas exploiter la ligne entre Gières, Grenoble et Poliénas ou Tullins, où un service ferroviaire pourrait être mis en place ? Ce service pourrait proposer aux centaines d'usagers de Tullins une offre de transport rapide et capacitaire qui améliorerait également, la capacité d'emport à Moirans.

Renforcer les services de cars

Les déplacements par cars sont très longs (il faut presque 2 h pour faire Romans-Grenoble !). En complément de l'offre ferroviaire, il est nécessaire d'augmenter les fréquences et les cars directs pour atténuer la gêne occasionnée aux usagers. Et côté tarification, les cars Région devraient pouvoir être utilisés avec les billets ou abonnements TER pour offrir plus de possibilités aux usagers.

Indemniser les usagers

Avec une gêne aussi importante, les abonnements doivent être remboursés et le prix des billets réduits

Renforcer la desserte de substitution

L'ADTC - Se déplacer autrement et l'ARDSL ont écrit au vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes Frédéric Aguilera ce 9 février 2026 pour lui demander l'amélioration de la desserte en concertation avec les usagers.

Alors que les collectivités viennent de se prononcer sur le dossier du SERM (Service Express Régional Métropolitain) de Grenoble, la permanence d'une offre répondant aux besoins des usagers doit être une priorité malgré les aléas si on veut garder la crédibilité de la démarche SERM.

Contact Presse : Renaud Cornu-Emieux, Président de l'ARDSL et Emmanuel Colin de Verdière, Président de l'ADTC - Se déplacer autrement